

MG et pédiatres ciblés

Une information spécifique sur la vaccination HPV pour les médecins est prévue par la ministre francophone de la santé Fadila Laanan.

PA l'heure du premier bilan concernant le programme organisé de la vaccination contre le HPV s'adressant aux jeunes filles âgées de 13 à 14 ans, 23.231 doses de vaccins ont été livrées via la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, la députée PS, Sophie Pécriaux s'inquiète de l'accès à ce vaccin pour les jeunes filles précarisées: « La couverture dans les services de Promotion de la Santé à l'École (PSE) qui ont organisé la vaccination au cours de cette première année du programme n'est que de 30% ».

HPV pour jeunes filles précarisées

Au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la ministre de la santé, Fadila Laanan, a rappelé que la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) s'adresse à toutes les jeunes filles de 13-14 ans. « Les jeunes filles précarisées en font bien sûr partie. Toutes les jeunes filles, y compris celles qui ne seraient pas scolarisées, peuvent

bénéficier gratuitement de cette vaccination ».

Une évaluation d'une première année de vaccination a été réalisée par l'association Provac. « Les difficultés portent sur un surcroît

de gestion administrative, le coût lié à l'acte vaccinal, l'information des parents, les réticences des médecins, la communication et le partenariat avec les écoles secondaires » précise la ministre Laanan.

Tenant compte de ces éléments, plusieurs actions seront développées cette année

scolaire 2012-2013 pour renforcer l'information et la sensibilisation à la vaccination HPV. « Ainsi, une information spécifique sur la vaccination HPV sera à nouveau effectuée via un courrier d'information sur les vaccinations et le dispositif de vaccination de la Fédération. Elle se centrera sur le rôle des médecins généralistes et des pédiatres dans la vaccination HPV ainsi que sur les modalités pratiques d'accès à ce vaccin. »

En outre, une fiche sera réalisée sur l'efficacité et la sécurité de la vaccination HPV, dans le but d'améliorer la qualité de la vaccination en milieu scolaire.

« Un article à destination des médecins du secteur privé sera également publié sur le même sujet, dans la presse médicale.

Enfin, dans le cadre de la semaine européenne de vaccination qui se tiendra en avril 2013, un accent particulier sera mis sur la vaccination HPV dans le cadre des avancées relatives à la mise en place d'e-vax, système électronique de commande de vaccins » conclut Fadila Laanan.

Vincent Lievin



Baisse des actes médicaux remboursés mais poussée des dépenses de soins de santé

Les dépenses en soins de santé de la Belgique se sont élevées à 24,077 milliards d'euros en 2011, ce qui constitue une hausse de 1,251 milliard par rapport à l'année précédente, ressort-il

jeudi des chiffres de la Sécurité sociale, présentés lors d'une conférence de presse. La médecine et la biologie clinique (29 %) a été le premier poste de dépenses, devant les admissions à l'hôpital (22 %) et les

prestations pharmaceutiques (18 %). Entre 2009 et 2010, la hausse des dépenses en soins de santé avait été nettement moins importante (+705 millions d'euros). Le nombre d'actes remboursés exécutés

par des médecins, qui était resté stable entre 2009 et 2010, a fortement baissé en 2011, passant de 571,764 millions à 566,021 millions.

Belga